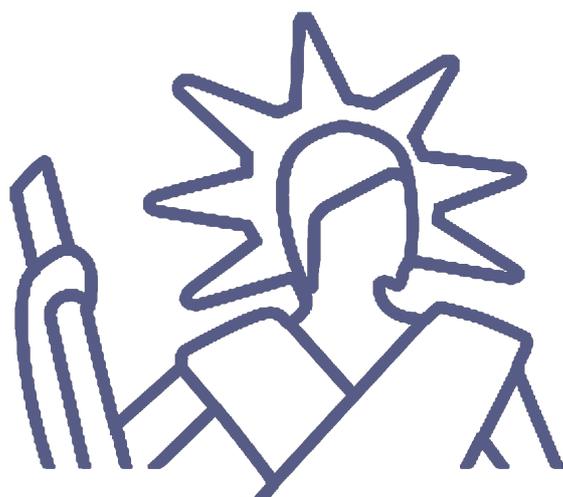


PROCES VERBAL DE CONSTAT



ACME DEMO HDJ-CDJ
Commissaires de Justice

PROCES VERBAL DE CONSTAT D'AFFICHAGE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le **MARDI VINGT NEUF MARS**
DEUX MILLE VINGT DEUX
À DIX HEURES ET QUARANTE MINUTES

A LA REQUETE DE :

La **SAS ACME**, dont le siège social est 130 Avenue du Chêne Saint Fiacre, 77600 CHANTELOUP-EN-BRIE, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice,

M'AYANT AU PREALABLE EXPOSE :

Que la requérante est bénéficiaire d'un permis de construire sur une parcelle sise à 130 Avenue du Chêne Saint Fiacre, 77600 CHANTELOUP-EN-BRIE.



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

Que l'affichage d'un permis de construire N° PC 077 085 17 00006 M01 a été effectué sur le site.

Qu'il convient de constater que cet affichage répond aux exigences prévues aux articles A424-15 et suivants du Code de l'Urbanisme et R600-2 et R424-15 du Code de l'Urbanisme.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Damien LATOURNERIE, Huissier de Justice, membre de la Société Civile Professionnelle ACME DEMO HDJ-CDJ, Huissiers de Justice Associés demeurant 1 rue du parc à ORLEANS (45), par l'un d'eux soussigné,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR,

Sans prévenir au préalable le requérant

A l'adresse 130 Avenue du Chêne Saint Fiacre, 77600 CHANTELOUP-EN-BRIE.

J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

PHOTOS DE LA RUE

Depuis la rue, je constate la présence d'un panneau.



(29/03/2022 10:47:14)

GPS : Latitude = 48.85451, Longitude = 2.74821, Altitude = 124.44 m, Angle = 314.09°

Précision verticale = 35.00 m, Précision horizontale = 21.00 m, Heure GMT = 2022-03-29 08:47:14.

PHOTOS D'ENSEMBLE

Je prends en photo l'ensemble du site.



(29/03/2022 10:49:28)

GPS : Latitude = 48.85464, Longitude = 2.74840, Altitude = 124.61 m, Angle = 23.09°

Précision verticale = 54.38 m, Précision horizontale = 20.98 m, Heure GMT = 2022-03-29 08:49:28.

Sur la clôture est affiché un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 centimètres de large et 80 centimètres de haut, lequel est visible et lisible depuis la voie publique.

Sur ce panneau, outre les mentions publicitaires, je relève les mentions suivantes:

BÉNÉFICIAIRE 3F Seine-et-Marne

Groupe ActionLogement

32, COURS DU DANUBE - 77700 SERRIS

TÉL : 01 40 77 15 15

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF N° PC 077 085 17 00006 M01

DÉLIVRÉ LE 26 JANVIER 2022

ARCHITECTE: PETITDIDIER-PRIOUX

NATURE DES TRAVAUX AUTORISÉS :

CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS SOCIAUX

DONT 24 COLLECTIFS ET 6 MAISONS INDIVIDUELLES

MODIFICATION DES TOITURES, DES FAÇADES

ET MODIFICATION DE L'AMENAGEMENT PAYSAGE

SUPERFICIE DU TERRAIN : 5 430 m²

SUPERFICIE DE PLANCHER : 1 933 m²

SURFACE DES BÂTIMENTS À DÉMOLIR (le cas échéant) : m²

HAUTEUR DE LA CONSTRUCTION (en mètres par rapport au sol naturel) : 12 m

LIEU-DIT ZAC DU CHÊNE SAINT FIACRE – LOT CHE 3B - AV. DU CHÊNE SAINT FIACRE

77600 CHANTELOUP EN BRIE

LE DOSSIER PEUT ÊTRE CONSULTÉ À LA MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE
HÔTEL DE VILLE - 1, PLACE ANTOINETTE-CHOCQ - 77600 CHANTELOUP EN BRIE

LE DÉLAI DE RECOURS DES TIERS A ÉTÉ MODIFIÉ PAR L'ARTICLE A.424-17 DU CODE DE L'URBANISME
(INSÉRÉ PAR ARRÊTÉ DU 11 SEPTEMBRE 2007 ART.4 || JOURNAL OFFICIEL DU 13 SEPTEMBRE 2007 EN VIGUEUR LE 1ER OCTOBRE 2007)

DROIT DE RECOURS :

LE DÉLAI DE RECOURS CONTENTIEUX EST DE DEUX MOIS A COMPTER DU PREMIER JOUR D'UNE PÉRIODE CONTINUE
DE DEUX MOIS D'AFFICHAGE SUR LE TERRAIN DU PRÉSENT PANNEAU (ART. R. 600-2 DU CODE DE L'URBANISME).

TOUT RECOURS ADMINISTRATIF OU TOUT RECOURS CONTENTIEUX DOIT, A PEINE D'IRRECEVABILITÉ, ÊTRE NOTIFIÉ A
L'AUTEUR DE LA DÉCISION ET AU BÉNÉFICIAIRE DU PERMIS OU DE LA DÉCISION PRISE SUR LA DÉCLARATION PRÉALABLE.

CETTE NOTIFICATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION DANS UN DÉLAI
DE QUINZE JOURS FRANCS A COMPTER DU DÉPÔT DU RECOURS (ART. R. 600-1 DU CODE DE L'URBANISME).

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



PHOTOS DU PANNEAU



(29/03/2022 10:53:48)

GPS : Latitude = 48.85431, Longitude = 2.74811, Altitude = 124.43 m, Angle = 133.99°

Précision verticale = 35.00 m, Précision horizontale = 20.98 m, Heure GMT = 2022-03-29 08:53:48.



De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Damien LATOURNERIE
Huissier de Justice

